



Une Fondation, une nouvelle Forme de Citoyenneté, une Nation

R A P P O R T

Conflit au Bel-Air et à la ruelle Mayard : la Fondasyon Je Klere (FJKL) s'inquiète de l'instrumentalisation politique des groupes armés

29 novembre 2019

Conflit au Bel-Air et à la ruelle Mayard : la Fondasyon Je Klere (FJKL) s'inquiète de l'instrumentalisation politique des groupes armés

Introduction:

1. Du 4 au 6 novembre 2019 des évènements douloureux se sont déroulés dans la zone du Bel-Air et de ses quartiers avoisinants. Des informations circulant dans la presse et les réseaux sociaux parlent de massacre ou de tuerie au Bel-Air ce qui a motivé la **Fondasyon Je Klere** (FJKL) à diligenter une enquête sur place.
2. Les enquêteurs de la Fondasyon ont pu visiter les zones de Carrefour Péan, rue Saint-Martin, ruelle Mayard (Delmas 6 prolongé-zone lycée Daniel Figolé), Platon Bel-Air, rue des Césars prolongée, rue Macajoux (à côté du local de zapzap bande de rara) et relever sur place l'impact des dégâts et recueillir des informations des groupes antagoniques sur tout le bas Delmas (de Delmas 2 à Delmas 18), dèyè Lakwa¹, rue des Fronts Forts, Monseigneur Guilloux, rue Macajoux, rue Saint-Martin en somme tout le théâtre des évènements.
3. L'enquête était difficile et a pris du temps, ce qui a influé sur la publication du présent rapport vu que les enquêteurs de la Fondasyon ont dû faire preuve de beaucoup de prudence pour ne pas faire le jeu de ceux qui tentent de manipuler l'opinion publique en ce qui a trait au nombre de victimes.
4. Les enquêteurs de la Fondasyon pour éviter de se faire manipuler à des fins politiques ont pris le temps de soumettre les allégations des uns et des autres à la règle de la pertinence².
5. Les informations rapportées ici concernent les faits vérifiés par les enquêteurs ou qui leur sont rapportés et confirmés par informations croisées.

¹ C'est la zone de Madan Kolo rue du Peuple et rue des remparts prolongée.

² Pour déterminer la pertinence de tout élément de preuve avancé, les enquêteurs ont apprécié les faits dénoncés à la vérification des éléments matériels trouvés sur place ou à partir d'informations croisées.

I. Les Faits

6. Le 4 novembre 2019, le groupe " baz krache dife" (base qui crache le feu), situé à rue Saint-Martin et rue Porcelaine et dirigé par le nommé James ALEXANDER alias Sonson et le groupe Dèyè Lakwa commandé par le nommé Ti chef, firent irruption au Haut Bel-Air pour enlever des barricades entreposées dans le cadre de l'opération " peyi lok" lancée par l'opposition politique pour exiger le départ du président Jovenel MOISE.
7. Devant la résistance de la population du Bel-Air, et suite à l'arrivée d'une patrouille de la *Brigade d'Opération et d'Intervention Départementale* (BOID), ils ont pris la fuite précipitamment en laissant leurs motocyclettes.
8. Revenant sur les lieux, après le départ des policiers, pour récupérer leurs motocyclettes, Ils ont incendié des véhicules et une motocyclette.
9. Dans la nuit du 5 novembre vers une heure du matin, des individus armés ont criblé de balles certaines maisons à la ruelle Mayard où vivent entre 18 à 20 policiers (voir bilan). Les enquêteurs ont vu les impacts de balles sur les maisons dont celles du policier Auguste Guetchine ; la maison de Michel Joseph, policier affecté dans le département de l'Artibonite, a été incendiée. Une plainte est déposée au commissariat de Delmas 33 le lendemain, soit le 6 novembre vers 1h20 de l'après-midi, dans le délai de la flagrance, par le policier Auguste Guetchine dont la maison a sept (7) impacts de balles. Il n'était pas là le soir de l'attaque, mais ses parents se trouvaient à l'intérieur de la maison. Tous les gens auditionnés au Bel-Air et à la ruelle Mayard parlent des hommes de Babecue comme étant responsables de ces attaques.
10. Le policier Auguste Guetchine, dans sa plainte (**dossier No. 19-11018**), identifie formellement les nommés Babecue, Ti Kalalou A.c, Alex A.c, alias Malkonprann, Vladimir alias Vlaw comme responsables de cette attaque.
11. Le même jour (soit le 6 novembre 2019) vers 3 hres P.M. une autre attaque est perpétrée à la ruelle Mayard avec la participation du gang de la zone de Barosie (un quartier de Delmas 2) dirigé par Alex A.c. alias Malkonprann, présenté comme étant un soldat de Babecue qui, lui-même, contrôlerait la zone de Delmas 2 à Delmas 24. Dans les échanges qui eurent lieu, Alex A.c alias Malkonprann, chef du gang de Barosie, reçut une balle à la tête et a succombé.

12. Pour les habitants du Bel-Air, Alex A.c alias Malkonprann dont ils n'ont pas dénoncé le décès aux enquêteurs a été installé à Barosie par Babecue. Ce que ce dernier, contacté par la fondation, nie. Barosie est un quartier de Delmas 2 qui débouche aussi sur Delmas 4.
13. Babecue attribue le décès de Malkonprann au groupe de policiers basé à la ruelle Mayard ; ce groupe serait dirigé par le policier Auguste Guetchine alias Pachou. Ses propres parents dont sa sœur et son cousin vivaient encore à la ruelle Mayard au moment des faits, a-t-il dit, pour tenter de justifier sa non-participation à l'attaque. D'ailleurs, dans la fuite de ses parents qui ont abandonné la maison familiale pour échapper à la mort, son cousin, Wanders Claude, réfugié à Corridor Bastia a été rattrapé et exécuté de sang-froid, ainsi que son ami Samuel AC qui a été tué dans la zone de Spring Hill Collège (zone Solino –Delmas 24) alors qu'il revenait d'une veillée funèbre.
14. Questionné pour savoir comment il explique cet acharnement contre lui si vraiment il n'avait pas participé aux événements vu qu'il est dénoncé par toutes les personnes trouvées sur les lieux, Babecue a expliqué que:
- Il avait fait une vidéo dénonçant les policiers de la ruelle Mayard pour leur accointance avec la base Cameroun, ainsi que des dealers de drogue et dont il menaçait de citer les noms ;
 - Il a refusé le déchouquage et l'opération "peyi lòk" de Delmas 2 à Delmas 18 ;
 - Il empêche à des groupes proches de certains politiciens d'étendre leur sphère d'influence dans la zone de bas Delmas ;
 - Il est perçu à tort d'être un proche du pouvoir alors qu'en réalité il a supporté Jude CELESTIN au cours des dernières élections présidentielles ;
 - Il bénéficie du support et de la confiance de la population de bas Delmas, ce qui fait des envieux et des jaloux et dérange parce que d'autres groupes croient à tort qu'il est riche pour ses activités sociales, et qu'il protège des hommes d'affaires dans la zone contre de fortes sommes d'argent.
15. Le quartier est marqué par la peur. Les gens restent cloîtrés chez eux dans la crainte d'une reprise des hostilités. D'autres ont dû fuir. Tous les jours, le crépitement des armes se fait entendre de temps en temps . Ce qui augmente le climat de peur et de tension d'autant que la police n'a fait jusqu'ici aucune intervention dans la zone.

Les personnes tuées

16. La FJKL est en mesure de confirmer - sans prétendre à un décompte exhaustif - le décès de quatre personnes dans les événements du Bel-Air et de la ruelle Mayard :

- Alex AC, alias Malkonprann, chef de gang de Barosie ;
- Wanders Claude, tué à Corridor Bastia. Son corps est brûlé à la rue des Césars (Bas-Bel-Air) dans le bloc compris entre les rues Monseigneur Guilloux et Dr Aubry au su et au vu de tout le monde ; les restes du corps calciné sont restés sur la chaussée pendant plus de 24 heures. Il est le cousin de Babecue ;
- Samuel Guillaume présenté aussi comme étant Samuel Esperance ;
- Après les événements, le 19 novembre, lors d'une nouvelle incursion d'hommes armés au Bel-Air, un jeune homme est tué. Il s'agit de Junior Alcé alias Chimbaby.

Personnes portées disparues

17. Dans une maison située à la rue Saint Martin au numéro 296, maison incendiée par les agresseurs, vivaient plusieurs personnes dont deux à handicaps qui n'ont pas été revus après les événements. Des corps calcinés n'ont pas été retrouvés à l'intérieur de l'immeuble incendié. Aucune information fiable ne laisse entendre que leurs corps ont été emportés par les assaillants comme cela arrive dans bien des cas. Elles sont donc considérées comme des personnes disparues aux yeux du grand public. Les enquêteurs de la FJKL dans leur travail de suivi pour la publication du rapport ont pu, le 26 du mois en cours, retracer lesdits occupants à handicaps et rencontré les personnes qui vivaient dans cette maison qui leur ont expliqué les conditions dans lesquelles l'immeuble a été incendié. Il s'agit de :

- La dame Eloude Violette LAMOUR, épouse du sieur Emmanuel AUGUSTIN, souffrant d'un handicap, âgée de *soixante-dix-sept (77)* ans. Cette dame, mère d'un seul enfant, Daniel AUGUSTIN, vendait, dans son jeune âge, au Marché Tête Bœuf où elle a eu une chute lui causant un choc à la hanche. N'ayant pas eu des soins de santé adéquats, elle ne peut actuellement se déplacer sans le support d'une autre personne; propriétaire de cette maison de six (6) chambres à coucher, elle en loue une partie pour survivre; son locataire Jorel CHARLES a six enfants âgés de cinq à vingt et un ans. Il vivait dans cette maison avec son épouse et cinq de ses enfants. Un seul de ses enfants n'était pas là au moment où la maison a été incendiée ;

- Jorel s'affirme comme un militant de l'opposition. Ancien employé de la Teleco, il est connu dans le milieu pour ses engagements dans la lutte pour une autre Haïti. Les déclarations faites par les incendiaires laissent supposer que les maisons incendiées étaient ciblées par les agresseurs. Ils cherchaient les maisons des policiers de la ruelle Mayard où leurs partisans et celles des militants politiques de l'opposition ;
- Marie Aly SAINTILIEU l'autre personne à handicap (bossue) et Siméon Marie Joanise avec son fils de six (6) ans habitaient également dans cette maison. Ils ont eu la présence d'esprit de quitter l'immeuble juste avant l'attaque et se sont réfugiés chez des voisins sans engagement politique connu.
- L'immeuble est incendié vers 4-5 heures de l'après-midi avec leurs petits commerces. Ils n'ont sauvé que les habits qu'ils portaient et gonflent aujourd'hui le lot des déplacés internes.

18. La FJKL est donc en mesure d'affirmer aujourd'hui qu'il n'y a pas de personne portée disparue dans les événements du Bel-Air et de la ruelle Mayard.

Déplacés internes, destructions de biens et appauvrissements

19. Les événements du Bel-Air et de la ruelle Mayard ont poussé des citoyens et citoyennes hors de leur logis. La zone est désertée du fait qu'elle est devenue dangereuse. Il y a donc beaucoup de déplacés internes.

20. De plus, le commerce, les effets personnels et les biens meubles et certains immeubles de gens vivant déjà dans des situations difficiles sont partis en fumée. Les gens sont appauvris et ne savent à quel saint se vouer.

Bilan partiel

21.

Bilan			
Zone	Pertes	Quantité	Remarque
Rue Mayard	Mort	0	Les gens rencontrés à la ruelle Mayard n'ont pas déclaré avoir enregistré des cas de décès. Ils disent qu'il y avait deux personnes à handicap qui vivaient dans

			une maison qui a été incendiée. Au départ des assaillants ils n'ont pas retrouvé ces personnes et des corps calcinés de personnes n'ont pas été retrouvés non plus. Ils ne disposent pas d'informations laissant croire que les assaillants seraient repartis avec ces personnes.
	Maisons incendiées	30	Les enquêteurs ne pouvaient compter les maisons incendiées l'une après l'autre en raison des difficultés liées au climat de tension régnant dans la zone.
	Véhicules	15	<ul style="list-style-type: none"> - 1 bus incendié - 3 minibus incendiés - 3 camionnettes incendiées - 5 voitures incendiées - 3 voitures endommagées portant des impacts de balles.
	Transformateurs endommagés	4	Les enquêteurs ont constaté des trous de projectile au niveau de ces transformateurs et il y en a deux qui sont totalement hors d'usage.
	Business	2	<ul style="list-style-type: none"> - 1 bar, logé dans un container incendié, - 1 maison d'affaires incendiée .
	Motos incendiées	3	Les enquêteurs n'ont pas vu les carcasses des motos incendiées comme rapporté par plusieurs personnes interrogées.

Bel Air (Dèyè Lakwa,rue Saint Martin)

Zone	Pertes	Quantité	Remarque
Rue Macajoux (à côté de l'Eglise du Perpétuel Secours)	Mort	0	Les gens rencontrés à la rue Macajoux ont déclaré n'avoir pas enregistré des cas de décès.
	Vehicules incendiés	7	6 voitures incendiées 1 jeep (Tracker) incendié Les enquêteurs ont vu les carcasses.
Rue Monseigneur Guilloux	Vehicules incendiés	2	Les enquêteurs ont vu les carcasses.
Rue des Fronts Forts	Moto incendiée	1	Les enquêteurs ont vu la carcasse.
Rue Saint Martin	Maisons incendiées	5(Selon les résidents de la zone)	Les enquêteurs n'ont pas pu voir les maisons incendiées, en raison de la situation de tension qui régnait dans la zone.

Barosie, Corridor Bastia

Zone	Pertes	Quantité	Remarque
Barosie	Mort	1	Alex alias Malkonprann
Corridor Bastia	Mort	1	Wanders Claude, tué à Corridor Bastia. Son corps est brulé à la rue des Césars.
Solino près de Spring Hill Collège	Mort	1	Il est tué à Delmas 24 dans la zone de Solino près de Spring Hill Collège.

Au Bel-Air	Mort	1	Junior Alcé alias Chimbaby
------------	------	---	----------------------------

Liste des personnes et des maisons incendiées avec les numéros de téléphones disponibles (gardés en interne) pour la justice ou en cas de possibles réparations		
Nom	Sexe	Téléphone
Monbrun Frankel	M (disponible en interne)
Monbrun Michelet	M
Innocent Carl Alix	M
Jordanie Ruth	F
Eloude Violette LAMOUR	F	
Jorel Charles	M
Jordanie Nahomie	F
Michel Joseph	M
Augustin Daniel	M	
Thomas Jonis	M
Telami Joseph Jacquelin	M
Sterile Lucinda	F
Ores Sadrac	M
Felizar Marie Carmele	F
Felizar Rose Sedalia	F
Joseph Jocelin Jr	M
Silfat Charline	F
Legagneur Ginette	F
Bernard Raoul	M
Germain Gesner	M
Petit Meyon Decision	M

Stenio Bonhommes	M
Chenet Dupre	M
Pierre Themara	M
Ostiné Eveline	F
Thermidor Jean Milot	M
Coris Frinetzener	M
Cadostini Orléan	M
Simeon Marie Jonise	F
St Hilaire Marie Aly	F
Veligenie Venise	F
George Adma	M	n/d (non disponible)
Syril Hermite	F	n/d
Alexis Falange	F	n/d

Personnes dont les véhicules sont incendiés		
Nom	Marque	Telephone
Pierre Louis Wilgens	
Sterile Lucinda	
Auguste Guetchine	Patfholder -2001	
Dessalines Jorel	
Dargrain Marc Orel	Nissan
Emmanuel Alda Jeune	
Cardostini Orléan	Nissan Serena
Amazan Ac	Nissan
Dinel Ac	Honda 87 - 89

Guilo Brisé	Honda 90-92
Garry Ac	Toyota
Motocyclettes		
Galan Grape	Dayin 125	n/d
Eugene Widson	Haojin 150 cc
A Noe A.C	Boxer	n/d

Résumé du bilan

Dégâts	Quantités
Morts	4
Personnes portées disparues	0
Maisons incendiées	35
Maison endommagée portant des Impacts de balles	10
Véhicules incendiés	21
Véhicules endommagés portant impact de balles	3
Motocyclettes incendiées	4
Transformateurs endommagés par balles	4

Mobile du crime

Le gouvernement tente de débloquent le Bel-Air pour faciliter la circulation et placer la zone sous le contrôle de groupes armés qui lui sont proches pour empêcher les manifestations populaires, les barricades comme moyens de protestation et avoir ainsi le contrôle via ces groupes de la zone du Bel-Air non seulement dans le cadre des opérations visant à faciliter la circulation à la capitale mais aussi dans la perspective des prochaines élections.

Elément déclencheur

De l'avis des riverains contactés sur place, l'élément déclencheur des douloureux événements survenus au Bel-Air et à la ruelle Mayard c'est l'intervention des groupes armés du bas Bel-Air, et du bas Delmas qui auraient reçu de l'argent du gouvernement

via l'ex-policier Jimmy CHERIZIER alias Babecue pour enlever des barricades entreposées dans la zone du haut Bel-Air dans le cadre de l'opération « peyi lok ». Contestant cette initiative, des jeunes du haut Bel-Air réputés proches de l'opposition politique s'y sont opposés entraînant la fuite des assaillants qui ont abandonné sur place leurs motocyclettes. Mécontents, ces groupes armés sont revenus sur place pour récupérer leurs motocyclettes et exprimer leur colère du fait de n'avoir pas atteint leur objectif. C'est donc ce qui a déclenché les évènements.

II- Analyse

19. Les évènements du Bel-Air sont le résultat du climat d'intolérance qui caractérise la lutte politique actuelle. Des groupes armés proches du pouvoir sont à la base de ces douloureux évènements. Opposés par la force à l'opération "peyi lòk" et vraisemblablement monnayés par le pouvoir - tout ce qui se passe dans les ghettos circulent de bouches à oreilles y compris les motivations des uns et des autres et les moyens mis à leur disposition - ils ont tenté d'enlever des barricades mises en place par des protestataires proches de l'opposition. C'est ce qui a donné lieu au conflit.

20. Le conflit de la ruelle Mayard est différent des évènements du Bel-Air même s'il s'y est greffé.

21. Il s'agit d'un conflit de contrôle territorial qui porte essentiellement sur les protestations anti-gouvernementales (manifestations et barricades) et les prochaines élections. Des groupes armés cherchent à étendre leurs zones d'influence pour mieux rançonner les candidats aux prochaines élections et montrer leur force dès à présent. Ce qui rapporte de l'argent actuellement d'un côté comme de l'autre (pouvoir et opposition).

22. Ruelle Mayard est une zone hautement stratégique en matière de rassemblement pour la contestation populaire. Elle donne des débouchés sur Delmas 2, 4, 6, 12, 16, Barosie, rue Saint Martin, rue Barthélémy, rue Rockefeller, Sans-Fil, Corridor Bastia, Kafou Péan jusqu'à Delmas 18.

23. Le groupe qui contrôle la ruelle Mayard peut s'opposer ou faciliter avec succès l'organisation de manifestations populaires et dispose d'un puissant moyen de chantage vis-à-vis des candidats pour les prochaines élections. C'est ce qui explique d'ailleurs que les évènements malheureux font aussi l'objet de manipulation de l'opinion publique pour des raisons d'ordre politique sur le nombre de victimes.

III.- Conclusions

24. Les évènements du Bel-Air et de la ruelle Mayard, objet du présent rapport, témoignent de la fragilité de la situation sécuritaire du pays et l'incapacité des pouvoirs publics à maintenir l'unité du territoire national ainsi que de l'instrumentalisation des groupes armés à des fins politiques. Ce qui est de nature à augmenter tous les jours le drame humain au niveau des masses défavorisées.

25. Il est temps de fermer le robinet de sang et la décapitalisation des plus pauvres.

26. L'utilisation des maigres ressources de l'Etat pour instrumentaliser des groupes armés à des fins politiques et continuer à semer le deuil et le désespoir au sein de la population civile est un acte criminel susceptible d'engager, en plus de la responsabilité pénale des auteurs de tels actes, mais aussi celle des responsables de l'Etat pour négligence criminelle.

27. La police doit faire la preuve de sa capacité à garantir la sécurité des citoyens sur l'ensemble du territoire national.

28. Les auteurs des évènements du Bel-Air et de la ruelle Mayard doivent être identifiés, recherchés et soumis à la justice répressive sans délai.

Port- au- Prince, le 29 novembre 2019